mar et Montebaut

l'esprit de l'an mil sept cents soixante huit le vingt huitieme jour du
janvier mois de juillet a été baptisée avec les ceremonies de l'église
Suzanne jeanne suzanne bedochau fille naturelle et legitime a jean
bedochau bedochau et suzanne pichard ses pere et mere mariés de cette
paroisse née du dit jour. son parrain jean pichard et la marraine
jeanne suzanne moffin tous de cette paroisse illitérés
en foy de quoy j'ay signé : Lassalle prieur de fonzaie

jacques [illegible] Jeanne Lagarde

l'an mil sept cents soixante huit le vingt huitieme jour du mois
[illegible] avec les ceremonies de l'église jeanne

Toute réutilisation d'information publique doit faire l'objet d'une demande de réutilisation auprès des Archives départementales de la Charente-Maritime - Date d'édition : 01/10/2017